



Déclaration préalable du Sgen-CFDT

CTSD des Yvelines, le 26 janvier 2023

Madame la Directrice Académique, Mesdames, Messieurs,

Nous tenons, bien sûr, en préambule, à remercier la DOS pour les documents fournis.

Tardivement... c'est l'adverbe que l'on retient lorsque l'on évoque la politique éducative de l'État français. Annonce concernant la suppression de la technologie en sixième (à laquelle nous nous opposons fermement en soutien aux collègues de technologie), validation du retour des mathématiques dans le tronc commun, mise en paiement des revalorisations promises par Emmanuel Macron le 22 avril 2022, paiement de certains contractuels ou néo-titulaires ou encore rédaction du modèle de règlement intérieur pour les CSA. Nous ne parlerons même pas de l'absence d'avancées concrètes sur les épreuves anticipées de français du mois de juin !

Tous ces exemples arrivent tardivement.

Nous semblons constamment être en retard ou sur le fil. Mais pourquoi ces exemples sont-ils souvent si tardifs ? Est-ce un problème de vision globale ? Est-ce un problème de moyens ? Un problème d'organisation ?

Peut-être un peu de tout cela à la fois.

Et nous n'évoquerons même pas la réforme des retraites pénalisant fortement les personnels entrés tardivement dans l'Éducation Nationale et souvent polypensionnés tout comme elle peut pénaliser les personnels qui ont commencé à travailler tôt !

Mais revenons à ce qui nous réunit aujourd'hui :

certes, notre académie ne perd pas de postes contrairement à l'immense majorité des académies, mais, au global, les postes qui nous sont échus de la répartition ministérielle couvrent à peine la hausse démographique d'ensemble dans notre académie.

Ces postes encore faut-il qu'ils soient pourvus, et dans de bonnes conditions. Il y a trop de postes encore vacants, de remplacements qui ne peuvent avoir lieu, de turnover et de jeu de chaises musicales... À côté des élèves qui n'ont pas toujours d'enseignants, il y a aussi ceux qui les voient se succéder, sur des périodes parfois très courtes. Ces situations préoccupantes, qui pénalisent a fortiori les élèves et les établissements dans les situations les plus fragiles, sont désormais courantes à la fois dans le second et dans le premier degré.

Comme chaque année, nous commencerons avec l'analyse des documents fournis pour le groupe de travail qui montre une augmentation du nombre d'élèves attendus : 103 de plus de prévus de date à date mais 82 de plus de prévus que nous n'en avons accueillis en septembre ! Cette augmentation est principalement en collège et en lycée, légèrement, avec une baisse en Segpa.

Le nombre d'heures est supérieur de date à date : + 127,05 heures mais, comme nous ignorions jusqu'à

ce CSASD la réserve disponible, nous ne pouvons que constater que ce nombre est inférieur de 894,71 heures par rapport à octobre 2022 (hors Segpa). Vous comprendrez donc que nous soyons fortement impatients de voir combien d'heures sont en réserve ! D'autant plus que nous constatons deux choses qui mettent à mal plusieurs établissements : d'une part, le redéploiement des heures allouées pour la marge IPS à des établissements initialement classés REP+ (on pourrait s'en féliciter car ces moyens reviennent à des établissements situés en éducation prioritaire mais cela ne suffit pas!) et, d'autre part, une baisse d'heures postes pour le moins inquiétante qui laisse augurer de nombreuses mesures de carte scolaire qui seront annoncées en mars. Nous n'avons pas manqué de vous le signaler systématiquement, établissement par établissement, lors du groupe de travail. C'est pourquoi le Sgen-CFDT vous demande avec insistance une vigilance pour éviter au maximum les mesures de carte scolaire.

Ce qui amène à une contradiction forte : s'émouvoir à l'échelle nationale du faible niveau de nos élèves en comparaison avec nos voisins et de la hausse des inégalités dans l'école et, dans le même temps, voter des dotations qui ne permettent pas de réduire le nombre d'élèves par classe. Certes, le E/D de notre département est inférieur à d'autres territoires de la région, mais il n'en demeure pas moins que le travail en GT a bien montré que de nombreuses classes seront à 30 élèves à la rentrée 2023. Même avec un IPS élevé, la prise en charge des inégalités scolaires, vœux pieux du ministre, reste difficile.

Et pendant ce temps, qu'impose-t-on aux enseignants sans prendre en considération ces faits ? Une augmentation des heures supplémentaires que nous constatons déjà dans ces documents, des classes surchargées avec trop peu de dédoublement, ou des suppléances de collègues non remplacés, des heures d'apprentissage proposées avec insistance et un travail de suivi de plus en plus lourd... Les collègues sont épuisés physiquement et mentalement par le mépris ostensible de notre ministère. A quand le respect de l'éducation et la reconnaissance des personnels par ce ministère et, au-delà, par ce gouvernement ?

Nous entendons la volonté de la DSDEN de répartir au mieux les moyens dévolus à l'Education prioritaire dans un souci d'équité mais cette décision soudaine de reprise de moyens pour certains n'a pas pu être anticipée par les établissements à l'IPS le plus faible et cela va être d'autant plus difficile pour eux que ce sera perçu comme une détérioration de leurs conditions de travail et nous ne pouvons que comprendre leur mécontentement.

Nous avons bien compris que nous sommes aujourd'hui et maintenant dans la gestion de la pénurie et, syndicalement et humainement, nous ne pouvons que nous y opposer et le dénoncer.

En vous remerciant, Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs de votre attention.

Le Sgen-CFDT de l'académie de Versailles pour le CTSD 78

contact : versailles@sgen.cfdt.fr